



Le Président-Directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique

DEC222118DRH

Décision portant création du jury de recrutement de la chaire de professeur junior 2022 « Nouvelles propriétés photo-induites et ultra-rapides des matériaux (New photo-induced and ultrafast properties of materials) »

Vu l'article L. 422-3 du code de la recherche portant création du dispositif de chaire de professeur junior ;

Vu la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

Vu le décret du 22 février 2022 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 9 février 2022 fixant les modalités de candidature aux recrutements par voie de contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 pris en application du décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche.

Article 1er

Sont nommés en qualité de membres de la commission de recrutement de la chaire ci-dessus désignée :

Qualité	(Monsieur/ Madame)	Nom	Prénom	Appartenance
Président	Monsieur	DAUXOIS	Thierry	CNRS
Membre expert	Monsieur	ARBOUET	Arnaud	CNRS
Membre expert	Monsieur	DEVINCIRE	Benoît	CNRS
Membre expert	Madame	JUHIN	Amélie	CNRS
Membre expert	Madame	TALEB	Amina	CNRS
Membre expert	Monsieur	CADOR	Olivier	Hors CNRS
Membre expert	Madame	CHAMARRO	Maria	Hors CNRS
Membre expert	Monsieur	DIDIER	Pascal	Hors CNRS
Membre expert	Madame	MAITRE	Agnès	Hors CNRS

Membre expert international	Monsieur	TSCHENTSCHER	Thomas	Hors CNRS
-----------------------------	----------	--------------	--------	-----------

Article 2

La présente décision est publiée au bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le **01 SEP. 2022**

Le Président-Directeur général

Antoine PETIT

